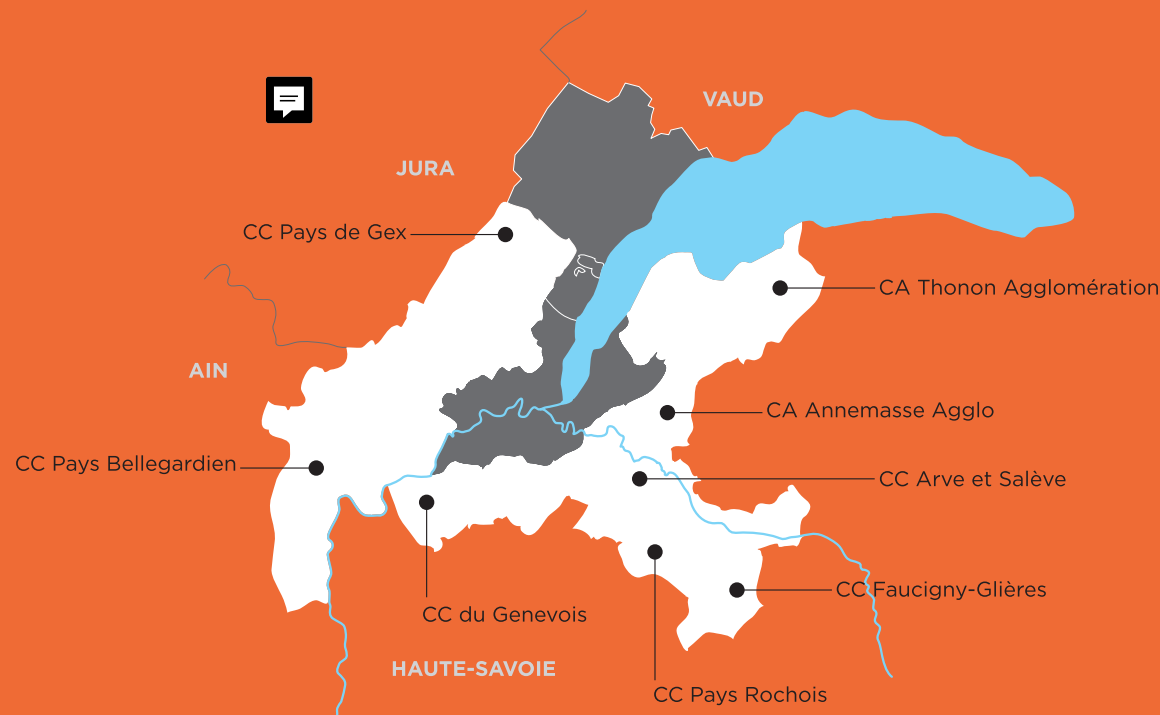


SYNTHÈSE DU SCHÉMA D'ACCUEIL DES ENTREPRISES 2018 - 2023

**GENEVOIS
FRANÇAIS** Pôle
métropolitain

Une stratégie et un guide d'actions au bénéfice d'un développement durable et équilibré des zones d'activités économiques du Genevois français.



CA : Communauté d'agglomération / CC : Communauté de communes

Pour en savoir plus :
www.genevoisfrancais.org/sites/arc/files/fichiers/actualites/2018/2018_06_26_sae_rapport_vf.pdf

**GENEVOIS
FRANÇAIS** Pôle
métropolitain

Clos Babuty
27 rue Jean Jaurès
74100 Ambilly
+33 (0)4 50 04 54 05
genevoisfrancais.org



Pierre-Jean CRASTES

Vice-président en charge
de l'Aménagement du territoire
et de la transition énergétique.



Marin GAILLARD

Vice-président en charge de
l'Économie, de l'enseignement
supérieur et de la recherche.

Le Pôle métropolitain du Genevois français connaît un dynamisme exceptionnel à l'échelle de l'hexagone, boosté par la proximité de l'économie suisse. Dans ce cadre remarquable, au cœur de l'agglomération du Grand Genève qui compte 1 million d'habitants, entre lacs et montagnes, notre territoire dispose d'atouts qu'il nous appartient de conforter et de faire fructifier. Un quart des emplois salariés sont créés dans le tissu industriel, dans un territoire qui compte déjà près de 2000 hectares dédiés aux activités économiques. TPE et PME font notre fierté, et fondent un réseau très dynamique d'artisans. 2300 entreprises sont créées par an sur le territoire !

La stratégie de développement économique du Genevois français s'appuie sur sept domaines d'excellence qui disposent d'un potentiel de développement, sur la base d'un ancrage territorial fort : industrie du futur, habitat durable, mobilité, santé et le bien-être, solidarité, alimentation et sport. L'animation de ces domaines d'excellence, le soutien à l'entrepreneuriat innovant, le développement de la promotion et de l'attractivité, le déploiement d'une offre de formation sont autant de composantes d'un développement économique que nous souhaitons équilibré et innovant.

Afin d'allier notre développement économique aux impératifs d'un développement plus durable du territoire et pour anticiper les mutations à venir, nous avons souhaité l'adoption d'un document stratégique et opérationnel, guide d'actions pour les cinq ans à venir. Pour construire ce Schéma Métropolitain d'Accueil des Entreprises, validé le 22 juin 2018, nous avons mobilisé les élus et les partenaires économiques pour permettre à toutes les entreprises de trouver leur place dans le territoire, quel que soit leur secteur d'activité ou leur taille.

À l'heure de défis environnementaux toujours plus importants, nos 145 zones d'activités et nos espaces économiques urbains doivent prendre leur part pour assumer l'extraordinaire croissance qui est la nôtre ! Il faut donc que ces sites aient un positionnement ambitieux en matière de qualité d'aménagement, d'offre de services aux entreprises et salariés, de gestion foncière.

Ce document de synthèse doit vous accompagner dans cette ambition, afin de porter collectivement cette dynamique. À vous élus, il appartient d'assurer la prise en compte de cette stratégie dans vos documents d'urbanisme. À vous, acteurs privés, il appartient de participer à cette dynamique. C'est désormais à nous tous, d'œuvrer pour être à la hauteur des attentes du Genevois français !

Partageons nos ambitions !

415 000 habitants

120 communes

18 000 entreprises

dont

• **2300 créées par an**
sur le territoire

116 000 emplois

145 zones d'activité

2 000 hectares
d'activité économique

7 domaines d'excellence

- industrie du futur
- habitat durable
- mobilité
- santé et le bien-être
- solidarité
- alimentation
- sport

Le Genevois français : territoire d'ambitions !

La stratégie économique du Pôle métropolitain du Genevois français reflète son engagement à relever de nouveaux défis :

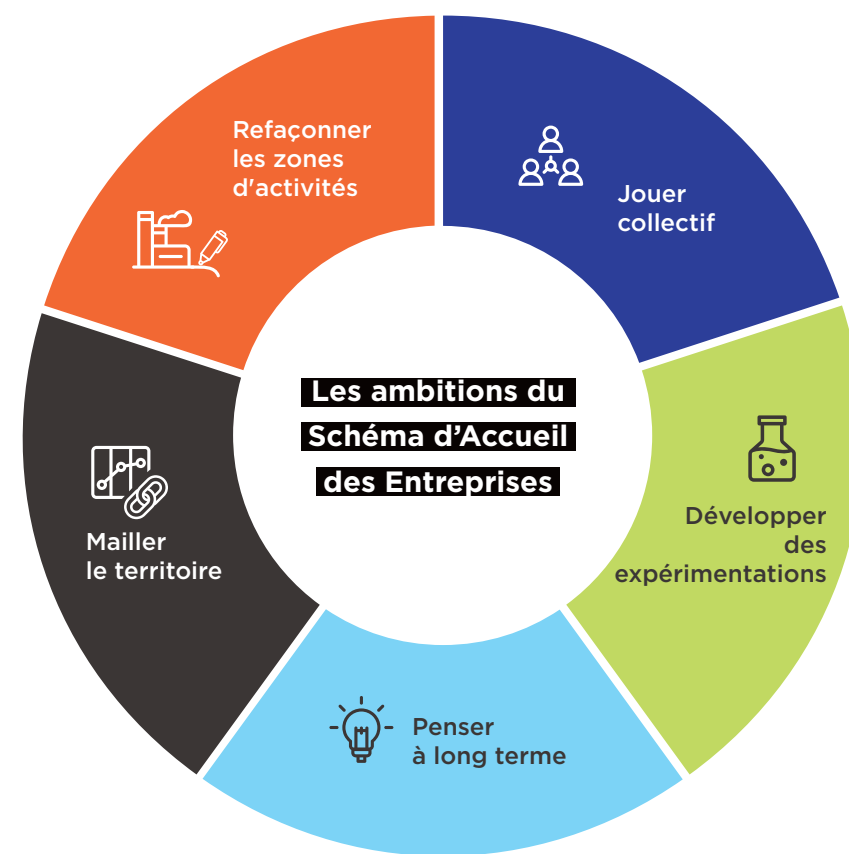
- 1 **S'appuyer sur des enjeux sociétaux majeurs** (santé, mobilité, habitat durable, etc.) et en faire des vecteurs de développement à travers ses domaines d'excellence.
- 2 **Renforcer les collaborations entre les collectivités et avec les acteurs du développement** pour donner plus de visibilité aux projets et favoriser des actions ambitieuses et innovantes pour accompagner l'entrepreneuriat et la formation.
- 3 **Affirmer sa position de carrefour**, à l'interface de la Suisse et de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Le Schéma d'Accueil des Entreprises : un document cadre

Le Schéma d'Accueil des Entreprises traduit l'ambition du Pôle métropolitain du Genevois français en matière de développement économique et d'aménagement durable du territoire. Il s'agit de renforcer la complémentarité des sites et de lutter contre leur dégradation, au service d'un développement plus durable du territoire.

Les orientations et outils du Schéma d'Accueil des Entreprises n'ont pas de portée réglementaire dans les documents de planification et d'urbanisme (SCOT, PLU, PLUiH, etc.).

Il sera mis à jour tous les 5 ans.



Des pistes concrètes pour les collectivités :

Plusieurs leviers d'actions doivent être mobilisés pour assurer la mise en œuvre du Schéma d'Accueil des Entreprises dans les politiques publiques :

- 1 **Un panel d'offres économiques** aux vocations et rayonnements différenciés, doit répondre aux besoins de toutes les entreprises.
- 2 **L'amélioration constante de la qualité des sites** par la requalification, la densification et l'optimisation des sites économiques existants doit être favorisée préalablement à la création de nouveaux sites.
- 3 **Les services, la gestion et l'animation des espaces économiques** contribuent à la montée en gamme des zones d'activités par l'apport de nouvelles aménités sur les différents sites.
- 4 **La coordination de la gouvernance** limite les effets de concurrence entre les sites et permet de proposer une offre cohérente aux prospects. Le suivi des actions et la mise à jour du Schéma sont également du ressort de la gouvernance.
- 5 **La cartographie et le Système d'Information Géographique** permettent d'avoir un niveau d'information homogène et partagé pour l'ensemble des sites du territoire. Ces informations peuvent être utilisées pour la mise en œuvre d'une démarche marketing.

La stratégie

Les zones territoriales, économie locale et développement de l'emploi de proximité:

- **Activités:** production, entreprises tertiaires (hors professions libérales à installer préférentiellement en centre urbain)
- **Type d'entreprises:** très petites entreprises, petites et moyennes entreprises, entreprises artisanales et tertiaires.
- **Aménagement:** améliorer la qualité environnementale des bâtiments
- **Services:** de proximité.

Les zones métropolitaines, vitrines du Genevois français sur les scènes nationales et internationales:

- **Nombre d'emplois visés à l'hectare :** 40
- **Activités:** activités relevant des domaines d'excellence du Pôle métropolitain et des filières prioritaires des collectivités
- **Types d'entreprises:** entreprises innovantes, entreprises à fort relais d'image et à effet d'entraînement.
- **Aménagement:** améliorer la densité à la parcelle, intégrer les trames vertes et bleues, privilégier des bâtiments à haute qualité environnementale pour les projets existants et à venir.
- **Services:** diversifiés, à destination des entreprises, employeurs, salariés.

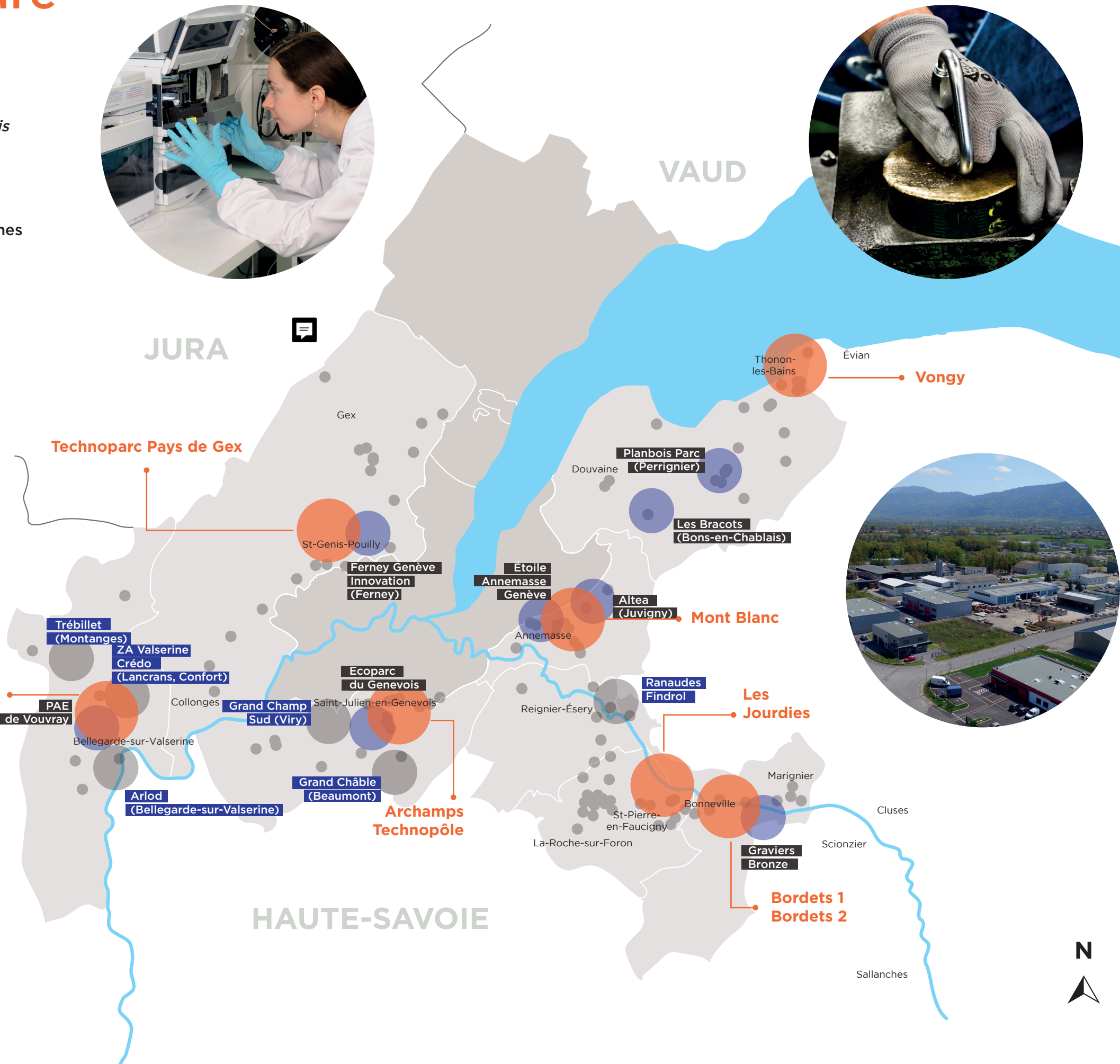
L'armature

- **Pôle métropolitain du Genevois français**
- **Grand Genève**

- Zones métropolitaines**
- **ZA* Référence**
 - **ZA* Confortement**

- Zones Territoires**
- **ZA* Bassin de vie**
 - **ZA* Locales**

*ZA : zone d'activité



Le plan d'actions

L'avenir se construit sur un « Territoire à Énergie Positive »

Les collectivités du Genevois français ont choisi de mettre le développement durable au cœur de leur stratégie d'avenir et de leur projet de territoire. Le Pôle métropolitain est ainsi labellisé « Territoire à Énergie Positive ».

Les enjeux du développement durable et de la transition écologique doivent donc trouver leur application dans les espaces économiques. Les zones d'activités économiques ont un rôle à jouer dans la préservation du foncier, la qualité architecturale et paysagère, la prise en compte de l'environnement et de l'énergie.

Des services utiles et bien pensés

Le Pôle métropolitain et les collectivités membres souhaitent accompagner le développement des entreprises en leur offrant les services nécessaires, notamment des services à la mobilité, en lien avec le Schéma Métropolitain des Mobilités, mais aussi des services à destination des entreprises et de leurs salariés.

Une gouvernance partagée, au service des territoires

Enfin, le Schéma d'Accueil des Entreprises pose la question de la gouvernance à mettre en place, afin d'optimiser l'accompagnement des entreprises, au service du développement économique du territoire.

19 outils et fiches actions complètes pour mettre en œuvre le Schéma d'Accueil des Entreprises

Volet	Outils	Niveau de zone	Échéance
 Une ambition forte en matière d'aménagement et de développement durables	Droit de préemption urbain	Zone métropolitaine	Court terme
	Dispositif de suivi des DIA		
	Acquisition et portage fonciers	Zone métropolitaine et Bassin de vie	Moyen terme
	DUP	Zone métropolitaine	
	Règlement et cahier des charges de ZA	Toutes zones	
	Label qualité / aide		
	Agriculture péri-urbaine		
	Développement de l'économie circulaire		
	Relocalisation d'entreprises	Zone métropolitaine	Long terme
 Une offre adaptée aux besoins des entreprises	Services à la mobilité	Toutes zones	Court terme
	Services aux salariés	Zone métropolitaine	
	Services aux entreprises		Moyen terme
	Bâtiment multi-utilisateurs	Toutes zones	
 Une gouvernance de l'offre territoriale efficiente	Armature Grille de qualification des besoins	Toutes zones	Court terme
	Process de commercialisation	Zone métropolitaine	
	Baux emphytéotiques		
	Approche marketing / identité de zone		Zone métropolitaine et Bassin de vie
	Réseau de l'immobilier d'entreprises		
	Agence de développement métropolitaine	Zone métropolitaine	Long terme

Sources: 2015-2016 © Pôle métropolitain du Genevois français, Schéma d'Accueil des Entreprises, © EDIGE 2015, © IGN BD ortho 2011, © IGN BD ortho 2015